

● Plan Local d'Urbanisme



« Jonction Est »
Mise en compatibilité 1 du PLU
par arrêté préfectoral du 28/10/2025

5 – Pièces réglementaires

5c - Liste des emplacements réservés



Liste des emplacements réservés

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES :

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
I – VOIES DE COMMUNICATION			
1	Aménagements des abords de la RD 18	TOULOUSE METROPOLE	16 754 m ²
6	Réalisation de la Jonction Est	TOULOUSE METROPOLE	25 450 m ²
TOTAL I			42 204 m²
II – RESEAU CYCLABLE ET CHEMINEMENTS PIETONS			
2	Piste cyclable chemin de la Carrière d'Herbudo	COMMUNE	3 573 m ²
3	Piste cyclable rue des Tournesols	COMMUNE	240 m ²
4	Cheminements piétons R.D. 64	COMMUNE	5 938 m ²
5	Cheminements piétons Saune	COMMUNE	9 298 m ²
TOTAL II			19 049 m²
TOTAL I + II			61 253 m²

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES POUR LE LOGEMENTS

(L. 151-41 4°):

ERL 1							
Commune	Adresse	Ref cadastrale	Surface	Programme	Logement locatif social (% minimum)	Accession sociale (% minimum)	Bénéficiaire
Quint-Fonsegrives	Chemin de Ribaute	AN 21	5 060 m ²	61	40 %	10 %	Toulouse Métropole

ERL 2							
Commune	Adresse	Ref cadastrale	Surface	Programme	Logement locatif social (% minimum)	Accession sociale (% minimum)	Bénéficiaire
Quint-Fonsegrives	Chemin de Ribaute	AN9	9 820 m ²	125	40 %	10 %	Toulouse Métropole

ERL 3							
Commune	Adresse	Ref cadastrale	Surface	Programme	Logement locatif social (% minimum)	Accession sociale (% minimum)	Bénéficiaire
Quint-Fonsegrives	Chemin de Ribaute	AN13p, AN14p, AN18, AN17, AN19	11 390 m ²	141	40 %	10 %	Toulouse Métropole